

Prairie maigre mégatherme semi-xérophile post-pionnière à *Melinis minutiflora* des cirques

Code Typo Habitats CBNM : 3.3.1.5

Correspondance CBR : 39.2111

Zone de référence : Roche Plate – Mafate



Photographie 56 : *Melinidetum minutiflorae*

Diagnostic structural

Cette végétation herbacée graminéenne post-pionnière, est composée d'une strate herbacée dense à très dense, de plus de 60 cm de hauteur en moyenne, et d'une strate arbustive émergente très sporadique. Elle couvre des surfaces parfois importantes, de plusieurs centaines de m².

Diagnostic écologique

Synécologie :

Ce groupement post-pionnier graminéen semi-xérophile et très héliophile, exotique, se développe sur des substrats particuliers, dans les cirques de Mafate et Cilaos : des brèches blocailleuses de faible cohérence et très pentues donc activement ravinées. Ceci correspond aux conditions pédologiques du groupement indigène que le groupement ici décrit tend à supplanter, celui des prairies maigres indigènes à *Eulalia aurea* des cirques, décrit par ailleurs.

En effet pour ce qui est des autres paramètres abiotiques, l'espèce, tout comme le groupement qu'elle constitue, est relativement résistante à la sécheresse, avec une période de quatre à cinq mois secs, mais nécessite une pluviométrie supérieure à 750 mm, la plage pluviométrique normale communément admise étant de 960 à 1 706 mm. L'un comme l'autre, demandent également une température minimale de croissance, la moyenne du mois le plus froid variant de 6,1 à 14,5 °C.

Les données bibliographiques sur l'espèce confirment les observations *in situ* du groupement également vis-à-vis des conditions d'ensoleillement : les populations les plus

denses sont observées sur les versants les plus exposés (orientés Nord et Est), tandis que les versants les moins exposés n'en portent aucune trace.

Syndynamique :

Ce groupement constitue un stade post-pionnier exotique de la série mégatherme semi-xérophile des cirques, succédant aux pelouses pionnières à *Aristida adscensionis* des cirques décrites par ailleurs, supplantant les prairies maigres indigènes à *Eulalia aurea*, et précédant tout en réprimant la constitution du stade postérieur, les fourrés à *Olea europaea cuspidata* et *Psiadia dentata*.

Synchorologie :

L'espèce caractéristique du groupement considéré, *Melinis minutiflora*, originaire d'Afrique australe et tropicale, s'est très largement répandue tout d'abord dans l'hémisphère sud, de l'Afrique à l'Australie en passant par les Mascareignes, avec des caractéristiques abiotiques générales de développement similaires à celles présentes à La Réunion (température et ensoleillement élevés, tolérance à la sécheresse). L'espèce semble s'être ensuite répandue à une large ceinture intertropicale, et au-delà.

Le groupement considéré ne semble pas avoir été décrit, selon les critères du Code de Nomenclature Phytosociologique, bien qu'il semble bien présent dans les mêmes conditions, notamment au Cerrado (Brésil).

À La Réunion, ce groupement semble occuper uniquement les zones de ravinement généralisé (« badlands ») des cirques de Mafate et Cilaos, présentant des brèches blocailleuses de faible cohérence et activement ravinées, bien que l'espèce puisse être observée, ponctuellement, dans d'autres conditions.

Diagnostic flore

Espèce caractéristique du groupement : *Melinis minutiflora*, *Cymbopogon caesius*.

Espèce caractéristique de variation : Pas de variation du groupement observé

Flore compagne : *Cheilanthes hirta*, *Melinis minutiflora*, *Furcraea foetida*, *Cymbopogon caesius*, *Aristida adscensionis*, *Olea europaea* subsp. *cuspidata*, *Psiadia dentata*, *Dodonaea viscosa*, *Stoebe passerinoides*, *Lantana camara*, *Erica reunionensis*...

Variations du groupement : aucune variation observée

Valeur patrimoniale et menaces

Ce groupement exotique ne présente pas de valeur patrimoniale particulière, hormis la présence relictuelle d'espèces indigènes, pour certaines patrimoniales et menacées, issues du cortège floristique des prairies sèches indigènes à *Eulalia aurea*, qu'il supplante. Citons parmi ces espèces menacées *Pellaea calomelanos*, classée vulnérable lors de l'évaluation UICN en 2010.

En revanche il constitue une menace, du fait de son expansion, pour le groupement indigène correspondant qu'il supplante, en particulier dans le cirque de Mafate, ainsi que pour

les stades postérieurs de la succession autochtone. Par ailleurs, le caractère pyrophyte de son espèce caractéristique pourrait être une cause de l'expansion du groupement après incendie.

Discussion syntaxonomique

Il semble que ce groupement, déjà connu par ailleurs, n'ait cependant jamais été décrit selon le Code de Nomenclature. À La Réunion, sa réalité numérique et de terrain tend à le rattacher au rang d'association :

Association : *Melinidetum minutiflorae* ass. nov. hoc loco